

**AVIS PUBLIC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUILLET 2026  
ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS  
2027-2028-2029-2030-2031**

Veuillez prendre avis que, conformément à la loi, le conseil municipal de la Ville de Repentigny adoptera, lors d'une séance extraordinaire, le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031.

La séance aura lieu le mardi 14 juillet 2026, à 19 h, au parc Jean-Claude-Crevier situé au 232, rue Bertrand à Repentigny, si la température le permet. En cas de pluie, la séance se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 435, boulevard Iberville à Repentigny.

Prenez également avis que la période de questions destinée au public ne portera que sur le sujet inscrit à l'ordre du jour.

Donné à Repentigny, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2026.

Le greffier,



M<sup>e</sup> Marc Giard, OMA, avocat